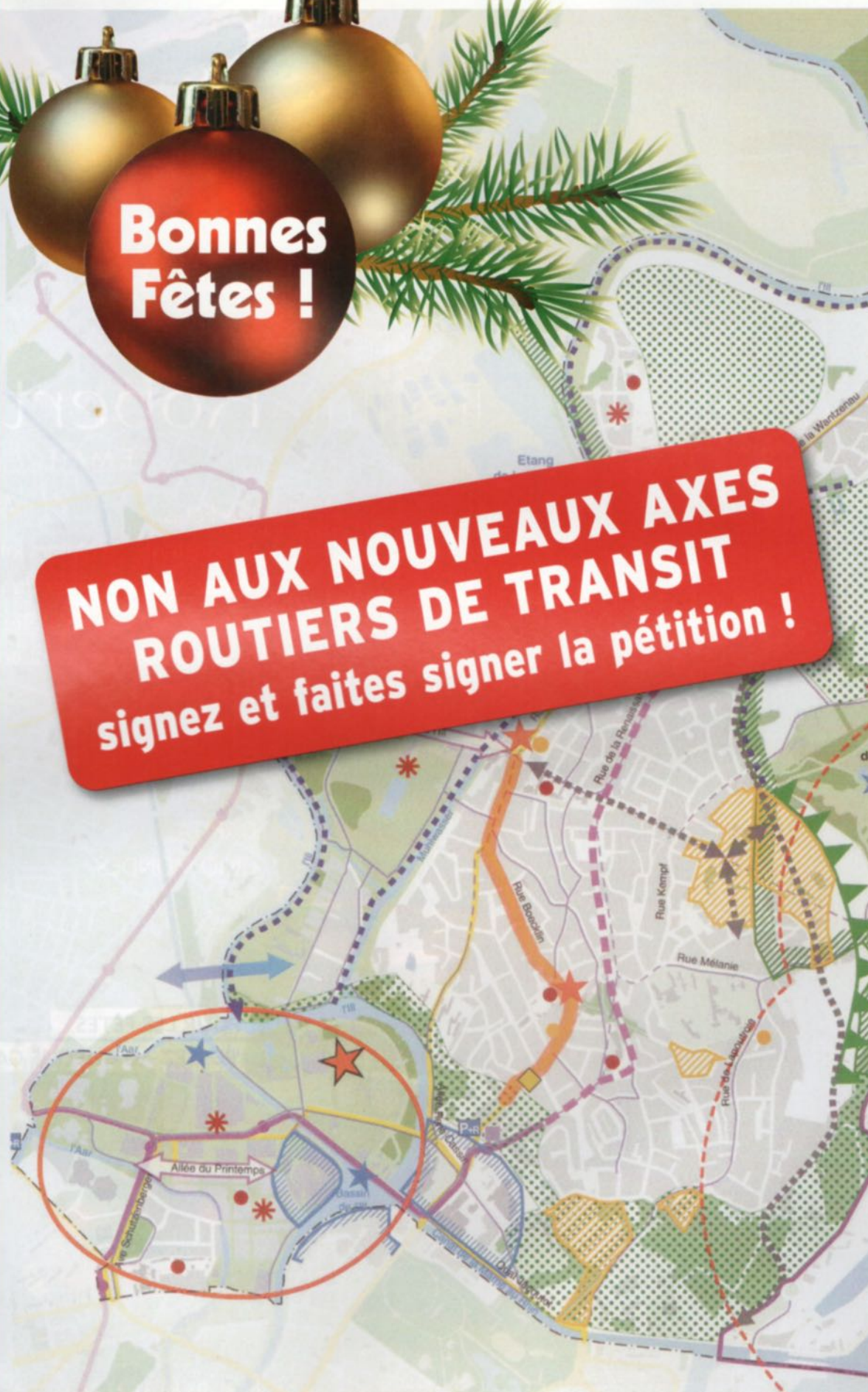




**Bonnes
Fêtes !**



**NON AUX NOUVEAUX AXES
ROUTIERS DE TRANSIT**
signez et faites signer la pétition !

SPA
Institut ^{de la} **Robertsau**
L'art de la sérénité FEMME / HOMME

Les Fêtes...
Des instants de plaisirs intenses.
Venez vous immerger dans
notre univers où bien-être
et somptuosité règnent en maîtres
incontestés !

Soins
LA PRAIRIE,
CARITA,
CINQ MONDES.



**POUR LES FÊTES,
PENSEZ AU CHÈQUE CADEAU !**



L'Echo de la Robertsau N° 235 Décembre 2009

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.
Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :
René Hampé : 03 88 31 39 80
Courriel : rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression :

Pointillés - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2009

Nous remercions nos annonceurs
qui par leur confiance renouvelée
assurent la pérennité de l'Echo de
la Robertsau et la diffusion de
nos informations.

L'Echo de la Robertsau
encourage ses lecteurs à soutenir
le commerce de proximité :
les commerçants et artisans
de la Robertsau.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Image de couverture :

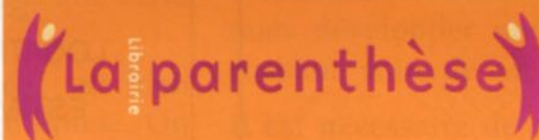
Plan des nouveaux axes routiers de
transit à travers la Robertsau.

Déplacements urbains	pages 7-8
Conseil de Quartier (COQ)	page 9
Urbanisation	page 11
Pétition "Non aux nouveaux axes routiers de transit à travers la Robertsau"	pages 12-13
Environnement	pages 14-15
Communiqués	page 17
Nourrir les oiseaux en hiver	pages 18-19
Vie du Quartier	page 21
Vie Associative "Noël à la Robertsau"	page 23

En Bref - Dernière minute

- 12.12.09 - VILLE :** Présentation de l'avancée du dossier concernant
le classement de la forêt de la Robertsau
- 18.12.09 - SPPPI :** Présentation de l'avancée des Plans de
Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
d'Alsace, du périmètre du Plan Particulier
d'Intervention (PPI) du port aux pétroles et
de la fiche « **Le port aux pétroles** » destinée
à informer les habitants.
- 21.12.09 - CG 67 :** Présentation du projet d'aménagement
du collège de la Robertsau.

Rapports et commentaires dans notre prochaine édition



03 88 45 76 12

85 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
librairie-la-parenthese@wanadoo.fr

Dédicaces : Librairie la Parenthèse

- **Samedi 5 décembre de 5h00 à 17h00 :** Rencontre dédicace avec Pierre Bardet
pour la sortie de son livre « lumière sur la ville »
- **Jeu 17 décembre à 18h30 :** Rencontre débat avec Pierre Karli pour la sortie de
son livre « Devenir un homme » apprendre à être et à aimer.

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

..... TEL : COURRIEL

COTISATION ANNUELLE : 16 €

SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES

Isfunéraires

L'entreprise familiale LUSTIG étend son activité dans les pompes funèbres.

Notre équipe professionnelle vous accompagne et vous soulage de toutes les démarches administratives. Monuments funéraires, travaux de cimetière et grand choix d'articles funéraires.

VOTRE SEULE DÉMARCHE, NOUS CONTACTER AU :

03 88 83 93 63 Permanence 7j/7 et 24h/24



Modèle d'usage

HOENHEIM (siège social)
25, RUE DU LION
03 88 83 93 63

LUSTIG Sàrl
BISCHHEIM
46, RUE DU PASSAGE
03 88 62 99 80

STRASBOURG-ROBERTSAU
1, RUE A. HIMLY
03 88 31 43 01



CHRYSLAINE

Lingerie Triumph, Calida, Barbara, Valisère, Lejaby, Eminence, Jil
Rose Pomme - Laines ANNY BLATT
BOUTON D'OR

Promotion SLOGGI'
sur gamme « Basic et Luxe »
- 3 ACHETÉS = 4° OFFERT

Nouvelle collection

92, route de La Wantzenau - 03 88 31 63 42
STRASBOURG - ROBERTSAU

HOELLINGER FUCHS & Cie



COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE

8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre **vue**

OPTICIENS

Maurice Frères

Vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION



96 rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau
Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES
ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES
Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



Pour vos apéritifs
et cocktails



Partageons, l'amour
du bon pain...

**Douceurs
Salées Sucrées**

Marie-Josée et Maurice ROTH
22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30
14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32
67000 Strasbourg

Artisan boulanger
Lionel ROTH
181, route de La Wantzenau
03 88 31 03 75
67000 Strasbourg Robertsau

cuisin'elle

CUISINES
SALLES DE BAINS

La Passion du Beau



**Installation
par nos
propres équipes
d'ébénistes**

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62

Les déplacements... un enjeu capital

La mobilité n'est pas choisie, elle est le plus souvent contrainte et les habitants sont captifs des modes de transports qu'ils utilisent.

Si l'engorgement de notre agglomération est pour l'essentiel dû aux déplacements domicile-travail dits pendulaires, ils se combinent avec les déplacements générés par le dépôt des enfants dans leurs crèches, écoles, collèges, lycées, les déplacements de loisirs ou d'achats de biens de consommation. Cet état de fait trouve sa source dans les distances dues pour une bonne part à un aménagement irrationnel du territoire. Ces distances sont un facteur d'inégalité territoriale et sociale.

Considérant que la majorité des déplacements se font en voiture individuelle, il est nécessaire de prendre en considération les enjeux énergétiques, climatiques et de santé.

L'aspect énergétique ne peut être occulté. Attendre la crise énergétique dans l'espoir que les problèmes se résoudre d'eux-mêmes, c'est prendre le risque d'une crise sociale et économique majeure.

Les enjeux climatiques rejoignent sur bien des points les aspects énergétiques. On estime que les transports représentent 26% des émissions à effet de serre de notre pays.

Quant aux enjeux de santé, on estime qu'en France 30.000 décès par an sont liés à la pollution atmosphérique urbaine. Les émissions de particules libérées par les voitures sont l'un des principaux facteurs de risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique en milieu urbain.

Le législateur, conscient de ces enjeux, a dans la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) recommandé de conditionner urbanisation et desserte en transport en commun et dans la loi Grenelle 1 recommandé de

limiter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et les déplacements en voiture. Par ailleurs, tous les urbanistes conviennent que l'ouverture d'une nouvelle voirie fait office d'aspirateur de voitures.

A la Robertsau, répondre à ces enjeux et recommandations par la création de nouveaux axes de transit, supports d'une urbanisation linéaire est la négation de la préservation de la santé et du cadre de vie et va à l'encontre de l'avènement de nouvelles façons d'urbaniser. Il est grand temps d'inverser la démarche en matière de déplacement.

Si le déplacement en voiture reste indispensable pour certains trajets et pour bon nombre de professionnels, décourager les autres catégories d'utilisateurs n'est possible qu'en donnant la priorité aux transports collectifs et aux mobilités douces.

Il ne faut pas seulement encourager les automobilistes à modifier leur comportement mais développer une vraie politique de dissuasion, voire de contrainte.

Il est nécessaire de développer un véritable projet politique du transport.

Pour éviter l'utilisation de la voiture il est nécessaire de geler toute réalisation de nouvelles voiries et de nouveaux parkings, d'utiliser tous les moyens financiers pour mettre à disposition des habitants des transports collectifs efficaces et compétitifs. Cela passe par leurs développements, et leurs harmonisations, leurs coordinations, leurs cadencements, et d'une politique tarifaire concurrentielle.

René Hampé
Président de l'ADIR



INTEMPORELLE

INSTITUT ESTHETIQUE



- Soins visage
- Epilations
- Manucure
- Forfait mariage

- Maquillage semi-permanent
- Soins corps
- Stylisme onguaire

03 88 41 82 84

Horaires : • mercredi - samedi 9h à 16h • mardi - jeudi - vendredi 9h à 19h
 80 route de la Wantzenau - Strasbourg Robertsau




www.simply-market.fr



Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h à 20h30

Robertsau - 20 rue de la Lamproie
Tél. : 03 88 31 56 57

A LA ROBERTSAU

La Centaurée

Bio

Présente

Chaque semaine,
 Caroline vous propose son
 panier de FRUITS & LÉGUMES.

Le Comptoir Bio
 De La Robertsau



LE PANIER DE CAROLINE



www.centauree.fr

Frais • Epicerie • Diététique • Cosmétique • Entretien
 Femmes Enceintes • Bébé • Enfants • Et encore...

86 rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG 03 88 31 78 23



VOLTARIA

L'ELECTRICITE SUR MESURE

DEPANNAGES ELECTRIQUES
 SYSTEMES D'ALARME
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE
 ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE

MESURES DE L'ENVIRONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE
 À VOTRE DOMICILE et PROPOSITION DE SOLUTIONS ADAPTEES

2, rue Médiane
Strasbourg - Robertsau
Tél. 09 77 98 07 38
 (Coût d'un appel local)



Trait d'Esprit

COIFFURE

REDKEN
5TH AVENUE NYC

80 route de la Wantzenau
 67000 Strasbourg Robertsau
03 88 418 398

Restaurant Au Cygne

Denise et Guy Zonca

79, Rte de la Wantzenau
 67000 Strasbourg-Robertsau **Tél. 03 88 31 41 46**

Spécialités : Suisses, Savoyardes, Alsaciennes
Plat du jour à midi
 Le midi du Lundi au Vendredi
 ouvert de 11h30 à 14h
 Le soir du Mardi au Samedi
 de 18h à 23h
 Restaurant Climatisé



TOILETTAGE CANIN DE LA ROBERTSAU

Charles MOSER
 66a rue de l'Angle
 67000 STRASBOURG
 ROBERTSAU
 Angle avec rue du Plan
 Tél. 03 88 31 25 25
 Portable 06 85 85 59 85
 Sur rendez-vous - Parking assuré

Accès à la clinique Sainte Anne : Un compromis acceptable

Ci-après l'accord intervenu entre les parties ville, associations et Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV).

► la clinique met en place un rond point à l'entrée de la clinique route de la Wantzenau permettant un croisement du flux entrant, dirigé vers le Nord de la clinique, et du flux sortant, en provenance du sud et passant entre la Maison des Sœurs et la chapelle.

► il y aura mise en place d'un contrôle à l'entrée pour réserver cette entrée aux ambulances, vsl, taxis et voitures du personnel. Une publicité interne à la clinique sera faite auprès de ces catégories d'entrants pour qu'ils utilisent cette entrée là et non l'entrée rue Thys. Un fléchage adéquat sera mis en place à l'entrée, **mais aussi**

au niveau du carrefour de la Papeterie, pour bien y indiquer cette entrée pour ambulances, vsl, taxis et personnel.

► le flux sortant sera régulé par une barrière avertissant les feux tricolores qui seront installés route de la Wantzenau à l'entrée de la clinique, d'une demande de passage. Cette sortie ne sera soumise à aucune restriction.

► l'entrée rue Thys sera fermée la nuit de 22h à 6h, la proposition est de fermer l'entrée rue Thys de 20 h à 7h00 pour à la fois respecter le sommeil des riverains et leur permettre en été de reconquérir leur environnement.

► ces propositions seront mises en œuvre dans un délai maximum de 2 mois.

Navettes CTS

L'ADIR a été rendu attentif sur la modification de l'itinéraire de la navette de la Robertsau par des habitants du secteur du Doernel.

En effet la CTS (en réalité la ville - CUS) envisage de supprimer la desserte du secteur au motif de l'insuffisance de fréquentation (Le comptage du mois de septembre a dénombré une moyenne de 93 clients par jour malgré une offre de 50 courses par jour et une course sur trois est réalisée à vide) et de son objectif de réorienter la navette sur un axe Nord-Sud et d'inciter les automobilistes de se rendre à la clinique Ste Anne en effectuant une correspondance avec la ligne E.

La solution de déshabiller Paul pour habiller Pierre n'est pas la solution.

L'ADIR avait proposé une ligne ceinture pouvant desservir l'ensemble des secteurs orphelins ; elle estime qu'après la mise en place du **nouveau réseau Bus-tram 2007-2008**, il est nécessaire de faire le bilan sur :

- la prolongation de la ligne 15 pour desservir le terminus du tram E
- la création à titre expérimentale de la ligne 18
- la mise en place à titre expérimentale de la navette dite de proximité

BILLET D'HUMEUR Désespérante confusion et contradiction

Lors de la rencontre du conseil de quartier avec Mr Robert Hermann 1^{er} adjoint au Maire et M. Eric Schultz Conseiller municipal délégué, rencontre qui avait pour objet un échange informel sur le fonctionnement du conseil de quartier.

Lors de cet échange, il a été évoqué les problèmes de durée du mandat des conseils de quartier, les difficultés de fonctionnement administratif à charge du conseil de quartier, les problèmes d'animation des réunions, le manque de temps consacré à un véritable dialogue entre les conseillers, le rôle du conseil de quartier relatif aux concertations concernant les aménagements des espaces publics, la problématique de la mise à disposition par la ville des documents concernant un sujet soulevé par le Conseil de quartier.

Un tel échange ne pouvait ne pas se dérouler sans évoquer le rôle du conseil de quartier dans le cadre de la concertation relatif au Plan Local d'Urbanisme et au Plan de Déplacement Urbain.

A la stupefaction du Conseil, il nous a été signifié par M. Hermann notre inaptitude à donner un avis motivé, vu la complexité des dossiers.

Cerise sur le gâteau, suite aux réactions offusquées par certains membres du Conseil, M. Hermann a déclaré que notre conseil de quartier « usait » les fonctionnaires...

René Hampé

Liaison inter-ports

Audience caricaturale au Tribunal administratif

Ce 17 novembre, le TA de Strasbourg se penchait sur notre recours contre les délibérations portant approbation de la liaison inter ports.

Le rapporteur public soulignait la distance physique entre ce projet et la Robertsau, et déniait à notre Association le droit de porter recours pour un projet extérieur au quartier. Il soulignait « l'absence d'impact direct démontré » des aménagements projetés sur la circulation à la Robertsau. Reprenant chacun des arguments avancés par nos soins, il les rejetait individuellement, sans l'ombre d'une justification. Ce projet n'est pas partie « d'un programme d'ensemble ». « L'association se méprend, ses craintes sont injustifiées et infondées ».

Chargé de plaider pour l'ADIR, je prenais la parole à mon tour. Dix secondes après le début, j'étais interrompu par le Président, qui me demandait d'être bref, la procédure étant principalement écrite. « Après l'exposé du rapporteur public, je comprends Monsieur le Président, que vous ne souhaitiez pas entendre les arguments irréfutables que je veux vous présenter. Mais chacun respectant les instructions de l'autorité supérieure, vous la représentez dans cette enceinte, aussi vais je m'abstenir » Touché. Le Président m'autorisait à poursuivre.

Après avoir rappelé la forme soignée et le fond erroné du dossier d'enquête publique, je commençais à énoncer la chronologie des observations des ingénieurs, de l'étude d'impact du tramway, des réponses du Maître d'ouvrage au commissaire enquêteur, des adjoints au Maire, des Conseillers municipaux, communautaires et régionaux qui successivement, depuis 1998, ont confirmés que les travaux projetés constituaient bien le prélude à la voie contournante Est présentée dès les années 1990 dans les documents des services d'urbanisme de la CUS. Moins de dix minutes, puis interruption du Président me rappelant à l'ordre comme précédemment. Même réponse de ma part, et fin de ma « plaidoirie ».

Domage car le Président aurait ainsi entendu, il n'avait apparemment pas lu notre dossier, que

- l'étude MVA de circulation, base du dossier d'enquête publique en débat, stipulait à plusieurs reprises « La liaison inter ports offre une voie de contournement Est de l'agglomération strasbourgeoise »

- Roland RIES, lors du conseil municipal du 28 janvier 2008, avait souhaité que la discussion sur la liaison soit retirée de l'ordre du jour. « Elle suscite bien des inquiétudes à la Robertsau ». Propos repris par Nicole DREYER estimant que le projet va « apporter un trafic considérable » et même « étouffer » le quartier. De même Jean Marie BROM et Marie Dominique DREYSSE jugeaient qu'il s'agit d'une infrastructure qui se dessine « par petits bouts » et s'inquiétaient de voir les poids lourds se déverser sur le quai Jacoutot et sur le boulevard Pierre Pflimlin, ou sur une pénétrante Est qui referait surface.

- La lettre de Roland RIES de février 2008 stipulait, « ...ma position est connue : avec Nicole DREYER, qui a défendu ce dossier en Conseil municipal et communautaire, nous avons voté contre les délibérations et nous restons convaincus que ce projet cache son véritable objectif qui consiste à faire passer le trafic vers le nord, donc vers la Robertsau... »

- La lettre d'Alain JUND ne disait pas autre chose

- Les chiffres de la circulation poids lourds entre le port sud et le port nord, et inversement, utilisés par les auteurs du dossier pour le justifier, étaient 15 fois supérieurs à ceux déterminés par l'Équipement du Bas-Rhin.

- Contrairement à l'affirmation du dossier, aucun itinéraire attractif n'était créé par le projet pour obtenir une réduction du trafic poids lourds sur la RN4.

- L'obligation de vérifier « le fond, la suffisance quantitative et qualitative de l'étude, l'exactitude des données, l'adéquation des analyses et conclusions » n'était pas respectée.

- Le dossier ne présentait pas les causes du problème de circulation sur la RN4, ni les variantes possibles.

Une fois élus, certains, touchés par la sagesse du pouvoir, adorent ce qu'ils ont brûlés. La presse nous apprend que le pouvoir exécutif rend le pouvoir judiciaire de moins en moins indépendant. A vous de conclure.

Jean Daniel Braun



Conseil de quartier

ORDRE DU JOUR de mai 2009

1. Visite du site de l'Escale en vue du projet d'implantation d'une maison de l'enfance
2. Présentation du projet de réfection du chemin de la prairie (Madame Laurent)
3. Débat sur le point n°1
4. Semaines de la démocratie locale
5. Approbation du compte-rendu du 9 septembre 2009
6. Divers

1. Visite du site de l'Escale en vue du projet d'implantation d'une maison d'enfance

2. Présentation du projet de réfection du chemin de la Prairie.

Ce projet a été présenté par Monsieur Aron du service « Aménagement Espaces Publics » de la Ville.

Le projet ne change rien aux pratiques et aux usages. C'est un premier aménagement de rue qui prévoit la récupération des eaux de pluviales et vise à une requalification paysagère affirmant le caractère de « rue conviviale »...

L'ensemble de ce projet a été soumis aux habitants qui ont donné leur aval.

Le Conseil de Quartier est étonné de n'être pas associé à la discussion du projet. Lors de la concertation pour l'aménagement des espaces publics, entre la Ville, les associations, les habitants, le Conseil de Quartier souhaite, à l'avenir être systématiquement invité aux réunions afin d'éviter des contradictions et des incohérences.

Conclusion : Sur le principe, le Conseil de Quartier trouve que ce projet lui est présenté trop tardivement et souhaite une implication du Conseil de Quartier dans la concertation bien en amont avec une participation des associations « généralistes » et une concertation ouverte à tous les projets.

3. Débat sur le point n°1

La commission « Vie quotidienne » s'est réunie le 22 septembre 2009, sur l'implantation de la maison de l'enfance sur le site de l'Escale.

La commission est favorable à la création d'une maison de l'enfance sur le quartier de la Robertsau, mais elle est défavorable à ce que le site retenu soit le terrain actuellement exploité par l'Escale.

Le Conseil de Quartier joindra à l'avis un courrier de Monsieur Hampé, dans lequel des propositions d'implantation alternatives sont présentées.

Avis consultatif (extrait) :

Le Conseil de Quartier est favorable à la création d'une maison de l'enfance dans le quartier de la Robertsau,

très attendue par de nombreux habitants qui rencontrent les plus grandes difficultés à obtenir des places en crèche pour leurs enfants. Elle rend un avis défavorable en ce qui concerne le projet d'implantation présenté, sur le terrain actuellement exploité par le centre social et culturel l'Escale.

En effet, une telle implantation amputerait l'Escale des terrains et espaces verts sur lesquels des activités extérieures sont organisées actuellement.

Il est nécessaire que d'autres sites soient étudiés.

4. Semaine de la démocratie locale

Dans le cadre de la semaine de la démocratie locale, le Conseil de Quartier a organisé une réunion publique le :

Jeudi 15 octobre 2009

de 18 h 30 à 20 h 30 à l'Escale – Strasbourg

en présence des autres instances démocratiques du quartier.

RÉUNION PUBLIQUE du 15 octobre 2009

L'objectif de la réunion était de présenter aux habitants du quartier les différentes instances de la démocratie locale. Nous avons malheureusement assisté à un malentendu car les participants attendaient des informations et un débat sur les problèmes qui se posent dans le quartier et les enjeux du Plan Local d'Urbanisme.

D'autre part l'animateur de la réunion n'a pas respecté le filage soigneusement préparé par le Conseil de quartier. (un bilan de ses activités était prévu).

Par ailleurs le fait de devoir libérer la salle après une heure et demi ne permettait pas que s'instaure un véritable débat.

Les conséquences : une frustration des participants et une détérioration de l'image du Conseil de quartier.

ORDRE DU JOUR du 18 novembre 2009

1. Présentation du dernier cahier des charges sur la régulation du gibier (M^{me} Buffet)
2. Débriefing suite à la réunion publique du 15 Octobre
3. Problématique rue St Fiacre suite à la diffusion d'une pétition
4. Echange informel sur le fonctionnement du COQ avec Mrs Herrmann et Schultz
5. Approbation du CR du 7 Octobre
6. Divers

CUISINE DU MARCHÉ ET GOURMANDISES MAISON...



l'Auberge du Saint Fiacre

Carole et Nicolas vous accueillent dans un cadre chaleureux et cosy. Spécialités alsaciennes et traditionnelles maison. Pour le déjeuner, nous vous proposons notre menu au choix à 10,90 €.

86, rue Saint Fiacre - 67000 Strasbourg-Robertsau
Pour vos réservations, merci de téléphoner

03 88 31 64 94

PÂTISSERIE

SALON DE THÉ

PAIN ARTISANAUX

TRAITEUR

Ô PAPILLES



Plats chauds ou froids à toute heure sur place ou à emporter

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE

8 rue de la Brême - 67000 Strasbourg Robertsau
03 88 31 23 64

Ferme Schmitt



Foie gras d'Alsace

Présent sur le marché de la Robertsau
tous les samedis matin

19 rue du Ried - 67870 BISCHOFFSHEIM
Tél. 03 88 50 26 67 - Fax 03 88 50 74 87

DÉCORATION
MEUBLES JUNG CUISINES
S.A.R.L.

Joyeux Noël et Bonne Année 2010

Maître tapissier décorateur - Meilleur Ouvrier de France
Ébénisterie - Tenture murale - Moquette - Rideaux - Literie
Meubles rembourrés - Salons tous styles - Cuisines, buffets + éléments

CONCEPTION - CRÉATION

Visitez notre exposition permanente

74-76 rue Boecklin 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 03 71 - Fax 03 88 31 23 83

ARTISAN DEPUIS 1907

VITRERIE - MIROITERIE



KOENIG-REIMINGER



Miroiterie - Vitrages Isolants
Fenêtres PVC
Parois de douches sur mesure
Vitrerie Sécurit
Vitrages anti-effractions
Réparations rapides

7, Rue de l'Atome - 67800 BISCHHEIM
vm.koenig-reiminger@orange.fr

03 88 31 12 50

Télécopie 03 88 31 10 27

AUTO-ÉCOLE DE LA ROBERTSAU

92, Rue Boecklin - Strasbourg

Permis B et AAC, stages de code en 3 jours, stages de conduite en 5 jours, conduite de nuit et en montagne, etc...
Un personnel expérimenté, sympathique et dynamique vous y attend. A très bientôt dans nos locaux.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.



Le Comptoir de Sébastien Epicerie du terroir

Le comptoir de Sébastien vous propose ses produits issus de fabrication artisanale.

En ce moment venez découvrir les régions d'Alsace, du Nord-pas-de-Calais, de Bourgogne, de Provence, des Flandres, de Savoie, des Landes.

Le comptoir de Sébastien vous propose également des paniers garnis pour vos cadeaux ou pour les fêtes.

Un large choix de vins et champagnes vous sont proposés, ainsi que des Friandises, des thés, des épices, des fromages, des bières et ses soupes de saison "bio" etc...

Les "amourettes" de P. Materne sont disponibles en boutique jusqu'à 21h la semaine ainsi que le Dimanche jusqu'à 13h.

le lundi : 16h à 21h
du mardi au samedi :
9h45 à 14h - 16h à 21h
le dimanche de 9h à 13h



Tél. : 03 88 31 06 08

19 rue Mélanie,
67000 Strasbourg/Robertsau
e-mail : arthurius@hotmail.com

La réunion publique "PLU Robertsau Wacken"

Dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la ville a organisé une série de réunions publiques dans chaque quartier.

L'objectif de ces réunions était de « donner à la Ville la matière qui permettra d'écrire le PADD » (Plan local d'Aménagement et de Développement Durable), étant entendu que le PADD sera à son tour l'ossature du futur PLU.

La réunion du 22 septembre 2009 organisée à la Robertsau.

Si les problématiques telle que les implantations de 1000 nouveaux logements à la Robertsau, l'ouverture de nouvelles voiries, la prolongation de la ligne E du tram, la préservation d'une ceinture verte, la remise en eau du Canal des Français ont été l'objet d'interrogations, l'animateur de la réunion n'a pas su organiser un vrai débat ni sur les thèmes essentiels pour nos concitoyens, ni sur une vision globale du devenir de la Robertsau.

Par ailleurs, comment expliquer pour quelle raison le débat n'a pas été organisé sur la base de la fiche « quartier : élément de diagnostic et enjeux », document présenté au Conseil de Quartier et publié depuis ?

Même si une grande partie du diagnostic est obsolète (données remontant pour certaines à 10 ans), du moins aurait-on pu débattre sur la pertinence des enjeux.

Port de Strasbourg et le PLU : Pour une limitation d'implantations d'industries classées

Dans le cadre de la contribution au processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Strasbourg (PLU), considérant que la cohabitation entre l'habitat et la zone industrielle du port est difficile du fait des pollutions et nuisances engendrées par les activités industrielles, nos collègues du Conseil de Quartier du Conseil des XV se sont saisis de cette problématique, en s'appuyant sur une démarche de l'association de Défense des Intérêts des Quartiers Centre - Est de Strasbourg (ADIQ),

Etant donné que la question concerne évidemment les quartiers de la Robertsau, du Neuhof et du Neuhof, le Conseil a invité des représentants des conseils respectifs afin de leur présenter sa démarche. Elle consiste à demander que le PLU limite toute future implantation industrielle dans la zone du Port du Rhin aux seules installations industrielles non classées.

L'ADIR soutient la démarche de l'ADIQ et du Conseil de Quartier du Conseil de XV.

Nota : La législation française des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) classe les installations industrielles en fonction des dangers ou des pollutions et nuisances qu'elles peuvent générer.

Concrètement, à la Robertsau, le POS actuellement en vigueur stipule qu'il n'est plus possible d'implanter dans le Port aux Pétroles de nouvelles entreprises du type SEVESO, ni de procéder à l'extension de stockages présentant un risque industriel.

Cela n'exclut pas l'implantation d'industries classées non-SEVESO.

Stores et Volets Roulants DÉPANNAGES - VENTES - POSES

Pascal SAUERBECK S.à.r.l.
pascal.sauerbeck@free.fr
Tél. 09 51 800 240
Fax 03 68 380 627

26, rue de la Lauch
67000 STRASBOURG Robertsau
<http://storeetvoletpascal.free.fr>

Jean-Pierre ANDRES MARAICHER

15 rue de l'Afrique - 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 31 10 69

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi : 8h à 12h
et 13h30 à 16h
Fermé le mardi,
dimanche et
jours fériés



MATERNE
Boulanger - Pâtissier

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

NATH COIFF'

Féminin
Masculin
Junior
et à domicile

Sur rendez-vous
03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlein
67000 STRASBOURG

AUTOSUR CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO

Olivier LORANG
55 Rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99



NON

aux nouveaux axes de transit routiers à travers la Robertsau

La circulation à la Robertsau est difficile essentiellement à cause du trafic de transit. Or, aujourd'hui, on remet d'actualité le projet d'un axe de transit ouest-est (prolongement de la rue de la Papeterie / rond-point Mélanie-Lamproie) dont le tracé est réservé dans le Plan d'Occupation des Sols défini il y a plusieurs décennies.

« Accessoirement », on projette de relier la route de la Wantzenau à cet axe par la rue de la Renaissance.

Le conseil municipal du 6 juillet 2009 a programmé une étude concernant la prolongation de la rue de la Papeterie vers l'Est.

Lors de la réunion publique concernant le PLU du 22 septembre 2009 une démarche d'enquête publique est annoncée.

Réaliser l'axe est-ouest serait créer une nouvelle route en plein tissu urbain déjà existant, qui viendrait dégrader l'organisation des habitants, des habitats, de la qualité de vie, détruirait d'importants espaces verts, des paysages urbains et nécessiterait d'importantes expropriations.

Ce serait aussi encourager un itinéraire de délestage de l'autoroute A 350 vers l'Est (Port, Rive Etoile) et le Sud (Meinau, Illkirch-Est) de Strasbourg qui générerait, en conséquence, un important accroissement de flux de circulation devant l'école de la Niederau et du Centre social et culturel.

S'agissant de la liaison route de la Wantzenau – rue de la Renaissance reliée à l'axe est-ouest en prolongeant la rue de la Papeterie), elle serait le support à une urbanisation linéaire en extension, et un véritable aspirateur de flux de circulation de transit nord-sud renforcé par celui de l'est-ouest débouchant sur l'axe Mélanie – Lamproie, itinéraire déjà saturé.

A l'heure où le Grenelle de l'Environnement recommande de limiter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et les déplacements en voiture, presque 10 ans après l'entrée en vigueur de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) qui recommande de conditionner urbanisation et desserte en transports en commun, l'ouverture d'axes routiers en milieu urbain va à l'encontre de la préservation de la santé et du cadre de vie, de l'avènement de nouvelles façons d'urbaniser, de vivre ensemble et de se déplacer.

POUR CES MOTIFS, JE SOUSSIGNE DEMANDE L'ABANDON PAR LA MUNICIPALITE DE CES PROJETS ROUTIERS extension de la rue de la Papeterie / rond point Mélanie-Lamproie et liaison route de la Wantzenau - rue de la Renaissance.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Signature :

Pétition à retourner à :

ADIR, 78 rue Docteur François - 67000 STRASBOURG
ou à : ASSER, 119 rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
ou à : CARSAN, 40 rue de l'Angle - 67000 STRASBOURG





**BIENVENUE
DANS VOTRE
NOUVELLE
ÉPICERIE
BRITANNIQUE
À STRASBOURG**

**POUR VOUS SERVIR
AVEC UN GRAND
SOURIRE!**

THOMAS GREEN'S
"THE BEST OF BRITISH"

**48, RUE BÉCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. : 03 88 45 71 77**

Les Galoupiots

**Chausseur
de petits loupes**



**63, rue Boecklin
67000 STRASBOURG
La Robertsau**

**Tél. 03 88 31 82 29
www.lesgaloupiots.com**

RESTAURANT BRASSERIE



La Cocotte

**70 rue Boecklin - STRASBOURG / ROBERTSAU
03 88 31 87 65**

Ouvert tous les jours de 10h à 20h.
Service tous les midis
et le jeudi, vendredi, samedi midi et soir.
Fermé le samedi de 15h à 18h et le dimanche.

NICOLAS

Cavistes
spécialistes en
vins fins,
champagnes,
alcools et
spiritueux



Cadeaux
d'affaires,
coffrets et
paquets
cadeaux



Envois
dans toute la
France

**M. Panoussian
63, rue Boecklin 67000 STRASBOURG
☎ 03 88 45 79 50
www.nicolas.com**

L'alcool d'alcool est dangereux pour la santé, saisissez avec modération.

LA PYRAMIDE

**Spécialités marocaines
Épicerie - Traiteur**

- Couscous-Pastilla
- Pâtisseries Marocaines
- Produits orientaux

**Ouvert de 10h à 20h30 - Fermé le lundi
90, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg
03.88.41.91.61**

Dernières nouvelles de Kehl

ENTREPRISE ZOLLIHOFER : devra mettre sa « Schredderanlage » (Installation pour découper le bois en petits morceaux) en partie dans un bâtiment fermé.

NATUR - HOLTZ - ZENTRUM : le dossier d'origine (demande d'extension de la production de granulés de bois (Pellets) et la demande d'une centrale thermique et retiré. Un nouveau dossier modifié n'a pas encore été présenté.

BSW (BADISCHE STAHLWERKE) : L'autorisation a été donnée au BSW d'augmenter leur production.

BSN (BADISCHE STAHLWERKE NEBENPRODUCTE) : L'augmentation de la production suivra certainement celle donnée à la BSW.

HKW HEITZKRAFTWERK KEHL : le 12 novembre s'est déroulé le « Anhörugstermin » qui correspond en France à la réunion publique, dans le cadre d'une enquête publique.

Durant huit heures, il y a eu des échanges d'arguments entre le pétitionnaire et la Bürgerinitiative. Dans notre prochaine édition, les suites et commentaires concernant ces affaires ayant un impact important sur notre cadre de vie.

Arrêter la perte de la biodiversité

Se sentant devenir trop institutionnelle au fil des ans, Alsace Nature veut désormais se recentrer sur son rôle fondamental, celui de la protection de la nature et de l'environnement. Lors l'Assemblée Générale de sa section du Bas-Rhin du 24 octobre 2009, dans une motion (cf. ci-après), elle a appelé à agir au plus vite pour stopper la perte de la biodiversité, la dégradation et la consommation des espaces naturels et la destruction des dernières zones humides.

"Dans la droite ligne de ses motions des trois dernières années qui soulignaient la dégradation continue des espaces naturels et ses corollaires d'une perte croissante de la biodiversité en Alsace, tant dans la plaine rhénane que dans le massif vosgien, et d'une aggravation de la dégradation et de la fragilisation des équilibres naturels,

Constatant l'impact sur la nature et l'environnement des infrastructures routières existantes et en projet, de l'urbanisation galopante, de la multiplication des zones d'activité de toute sorte et notamment des zones d'activité commerciales, sources de pollutions atmosphérique et sonore, de pollution de la ressource en eau, de destruction et fragmentation des milieux naturels,

Constatant qu'après la plaine d'Alsace, le massif vosgien et ses sommets font aujourd'hui l'objet de convoitises spéculatives de toutes sortes risquant de conduire à leur dénaturisation et à leur artificialisation, et par voie de conséquence à la dégradation et à l'appauvrissement de leurs milieux naturels,

Constatant l'absence chronique de concrétisation des engagements pris par les pouvoirs publics en matière des mesures compensatoires,

Constatant la raréfaction des espaces naturels, et notamment des zones humides, pourtant reconnues indispensables à la pérennité de la ressource en eau,

Constatant la destruction continue des écosystèmes dans notre région, en rappelant la rareté et la fragilité, et en insistant sur l'impérieuse nécessité d'en protéger la fonctionnalité et les espèces inféodées,

Constatant l'incompatibilité d'une grande majorité de projets avec les dispositions de la loi « Grenelle 2 » qui prévoit notamment la mise en œuvre dès 2012 de Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique garants du maintien et de la restauration des trames vertes et bleues, Rappelant la chute inquiétante des indicateurs de la biodiversité en Alsace malgré l'engagement de la France, signataire de la convention de Rio, d'enrayer l'érosion de la biodiversité dès 2010,

Soulignant l'urgence absolue et le caractère crucial de la préservation des espaces naturels basrhinois,

Rappelant le lien vital qui unit l'homme à la nature,

Alsace Nature appelle les pouvoirs publics, les Services de l'Etat et l'ensemble des élus à mettre dès à présent et sans délai en œuvre les indispensables moyens propres à remédier aux problématiques énumérées ci-dessus, notamment en :

- incitant concrètement l'ensemble des communes du département à mettre sous protection les zones naturelles, écosystèmes et biotopes de leurs bans par leur prise en compte effective dans les politiques d'élaboration des plans locaux d'urbanisme,
- mettant d'urgence en place des mesures concrètes telles la création de réserves naturelles, y compris intégrales, et le développement des arrêtés de protection du de biotope, de façon à stopper la perte de la biodiversité consécutive au développement irraisonné des activités humaines aux dépens des milieux naturels,
- en adoptant les moyens réglementaires, dissuasifs et répressifs appropriés face au développement actuel des loisirs dit "de nature", et en particulier des loisirs motorisés qui n'ont pas leur place dans les milieux naturels,
- en bannissant tout soutien économique et/ou politique à l'ensemble des projets dévoreurs d'espaces et de ressources naturelles,

- Enfin, localement, en mettant en place sans autre délai un SAGE sur les bassins versants de la Bruche et de la Mossig, seul dispositif propre à en garantir le maintien, voire la reconquête de la biodiversité, à en préserver les milieux naturels de toute nouvelle pollution chimique, à en assurer une gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau et à en maintenir les fonctions gratuites de protection contre les inondations à leurs populations riveraines contre les inondations.
- En mettant en œuvre le plus rapidement possible une vraie politique de préservation du patrimoine naturel, du Champ du FEU, par classement de l'intégralité du massif en Réserve naturelle, seul moyen effectif d'assurer la protection et la préservation."

Par ailleurs l'Assemblée Générale a adopté une motion s'opposant à la tenue du championnat du monde des rallyes en Alsace aux motifs que le développement de compétitions de ce type continue de promouvoir le gaspillage des ressources et la pollution atmosphérique.

Ceci est totalement incompatible avec la mise en oeuvre d'un modèle d'organisation sociale soutenable.

Des cartes de bruit

Le décret n° 2006-361 du 24 mars 2006, lui-même application de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil (25 juin 2002) relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, imposait à toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants l'établissement d'une carte de bruit avant le 30 juin 2007. Le conseil de la Communauté Urbaine de Strasbourg a adopté une délibération transférant à la CUS la compétence de réalisation d'une « cartographie du bruit » ainsi que des plans d'action qui en découleront. Le bruit à la Robertsau, surtout la nuit, est un thème récurrent depuis plusieurs années. L'ADIR participe régulièrement à des réunions transfrontalières où ce problème est débattu. Les Badische Stalwerke (BSW) sont souvent, à tort ou à raison, montrés du doigt.

Les instructions pour la réalisation des cartes de bruit indiquent que les niveaux sonores doivent être modélisés informatiquement à partir des données techniques caractérisant les sources de bruits. Cette manière "artificielle" de procéder ne nous rassure pas. L'ADIR escompte bien qu'en complément des résultats synthétiques modélisés, les cartes s'appuieront aussi sur des mesures réelles effectuées sur le terrain, pendant plusieurs heures et à des horaires différents, afin de clairement déterminer les sources et quantifier les niveaux sonores.

De plus, l'ADIR milite pour que les plans d'actions soient rapidement mis en œuvre pour trouver enfin des solutions concrètes permettant d'atténuer les nuisances sonores à la Robertsau.

La location de la chasse des forêts périurbaines et le classement de la forêt de la Robertsau

REGULATION DU GIBIER DE LA FORET DE LA ROBERTSAU

Derniers développements

- 04.02.09** Première saisine par la ville de notre Conseil de Quartier (COQ) : le COQ ne s'estime pas en mesure de donner un avis, faute d'informations suffisantes.
- 24.03.09** Demande par l'ADIR au Maire de la Ville de Strasbourg de réunir un comité de pilotage réunissant l'ensemble des parties prenantes.
- 01.04.09** 2^{ème} saisine du COQ par la Ville : après avoir écouté la présentation, il ne s'estime pas en mesure de donner un avis formel sur la base d'un simple rapport oral. Il insiste sur le problème de la sécurité de tous les usagers de cette forêt. Une fois la sécurité garantie, il appartiendra à la Ville de trouver une solution qui permette la régulation des sangliers, dans les mêmes conditions qu'actuellement. Il demande que le projet de décision qui sera élaboré par la municipalité lui soit soumis en temps opportun.
- 24.04.09** Réactions des associations. Alsace Nature et l'ADIR sont reçues par Madame Buffet, adjointe au Maire, qui

les informe de la réunion d'une commission avec l'ensemble des acteurs : elle devra donner son avis sur un projet de contrat de location du droit de chasse des forêts périurbaines de Strasbourg

- 06.05.09** Le COQ réitère ses observations et son souhait que les décisions prises par la municipalité sur ce dossier, ainsi que le cahier de charge qui sera rédigé, lui soient soumis pour avis en temps opportun.
- 30.06.09** La commission s'est réunie et a apporté des amendements au projet de location.
- 21.07.09** Les associations ont été invitées à fournir leurs ultimes remarques en trop peu de temps pour laisser place aux débats démocratiques internes. D'où une livraison en retard : entre fin septembre-début octobre 2009, elles ont exprimé leur satisfaction concernant les corrections et améliorations apportées au projet de contrat de location. Elles ont par ailleurs favorablement apprécié la volonté exprimée par la Municipalité de voir prochainement aboutir le classement en réserve naturelle de la forêt de la Robertsau.



SERAFINA

Epicerie fine
Traiteur Italien
Plats à emporter

83 rue Boecklin
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 31 50 48

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 20h
le samedi de 9h à 18h - fermé dimanche et lundi

www.toucheaflours.fr

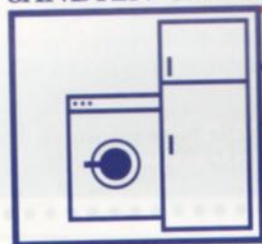


Lespot-fleurs par Cathy Ehrhart
Touch' à Fleurs

Votre fleuriste conseil

83 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
tel : 03 88 31 32 30

SANDRIN Claude



Electricité

Electroménager

Climatisation-Chauffage

Hifi - Télé - Vidéo

17, rue Mélanie
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 45 85 40
Fax. : 03 88 45 85 44

Culture

Point Carrée

Robertsau
109 Rte de la Wantzenau Strasbourg
TEL : 03.90.00.69.35

STAND 67

la passion de l'automobile



Votre réparateur auto multimarque

Agent MOTRIO

Réparations mécaniques toutes marques
Carrosserie Service rapide
Achat et Vente de véhicules

Tél. 03 88 31 06 01
06 09 76 82 92
Fax 03 88 31 62 37
Stand67@orange.fr

177 route de la Wantzenau
67000 Strasbourg - Robertsau

E BENISTERIE DE LA ROBERTSAU

Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

• Mobilier • Bibliothèques • Plafonds
• Boiseries • Placards • Dressing
• Salles de Bains • Restauration

Vernis au Tampon

73 rue Kempf - STRASBOURG - Tél./fax 03 88 41 83 36

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique

Climatisation

Alarme - Pompes à chaleur

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65
www.droeller-scheer.fr

STAMMTISCH DE L'ADIR

Tous les 3^{ème} Jeudis du mois
à partir de 18 heures

Au restaurant
"Au Bon Pasteur"
23 rue Boecklin

Vous avez toujours rêvé de déléguer votre administratif ?

Gagnez du temps et de l'argent avec Scrib'particulier et ayez enfin l'aide sur mesure pour remplir et gérer tous vos documents (déclarations d'impôts, courriers, factures...).

Que vous soyez particulier ou professionnel, quelle que soit votre situation, nous pouvons vous aider à y voir plus clair et vous apporter le conseil adapté, à votre domicile ou dans vos locaux à Strasbourg.

Scrib'particulier : Une secrétaire indépendante à votre service !

**Pour les particuliers,
nous vous assistons pour :**

- » Trier, classer, archiver vos documents,
- » Rédiger vos courriers personnels ou administratifs : réclamation, résiliation, demande de renseignements.
- » Remplir vos déclarations d'impôts, vos formulaires administratifs, feuilles de soins,
- » Constituer vos dossiers pour la CPAM, la CAF, la retraite, la préfecture, les assurances....
- » Prendre vos rendez-vous : médecin, coiffeur ou autre,
- » Gérer vos factures, votre budget,
- » Trier vos e-mails et y répondre si besoin.

Scrib'particulier est agréé par l'Etat.
Les prestations ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôt de 50%.

**Pour les Artisans, Commerçants,
PME/PMI, Professions libérales et
Associations, nous pouvons également :**

- » Etablir vos devis, vos factures,
- » Rédiger vos courriers commerciaux, relances, suivi de règlement,
- » Transcrire des comptes-rendus de réunion,
- » Créer des publipostages,
- » Saisir des bases de données,
- » Faire des recherches sur internet.
- » Faire appel à une secrétaire indépendante présente de nombreux avantages :
 - » pas de contrainte liée à l'embauche d'une secrétaire,
 - » aucun investissement matériel (bureau, ordinateur, etc...),
 - » pas de charges salariales.

**Vous faites appel à nos services ponctuellement ou régulièrement,
en fonction de vos besoins et de votre charge de travail.**

Ainsi, vous libérez du temps pour vous concentrer sur votre métier, vos clients, vos loisirs !

Scrib'particulier - Sabine Lichawski

Tél. 06 03 691 692 • Mail : scribparticulier@me.com • Site : www.scribparticulier.com

2ème ANNIVERSAIRE

Vélicia
Vêtements & Accessoires

*Prêt-à-porter
Hommes-Femmes
Créations Privées*

Sur
présentation
de ce bon
-50%*

à partir de 3 articles
*sauf Karting
et Montagu

**Votre boutique vous attend
du 1^{er} au 22 décembre 2009
avec buffet et champagne
les vendredis et samedis soirs.**

**Grande vente d'articles
classiques et tendance
du 36 au 54**

selon stock disponible
89, Route de la Wantzenau
67000 Strasbourg Robertsau
Tél./Fax : 03 88 41 92 56

KAMPER Claude

- Horloger • Bijoutier • Créations
- Réparations pendules et montres anciennes



10%* de remise
sur présentation
de cette annonce

*hors TVA 31.12.09 sauf réparations et plus

81 rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 03 39

BOULANGERIE PÂTISSERIE

ECKERT

91 RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
TÉL. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

STRASBOURG
50, avenue de la Forêt-Noire
Tél. : 03 88 45 94 00
Fax : 03 88 45 94 09

ROBERTSAU
83, rue Boecklin
Tél. : 03 88 31 52 02

ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER

*"Au Délice
à l'ancienne"*
Pains à l'Ancienne

Ouvert tous les jours de 5h à 12h30 et de 15h à 19h
sauf mercredi et samedi de 5h à 13h
et le dimanche de 6h à 13h

DÉPÔT DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 03 88 31 02 06

TOUTOU & GROS MINET



Maitre toiletteur

- Toilettage chiens toutes tailles & chats
- Séchage main
- Pension : chiens, chats, rongeurs
- Vente d'accessoires
- Aliments (Proplan, Royal Canin...)
- Livraison à domicile.

23, rue Boecklin - ROBERTSAU
Tél / Fax 03.88.41.99.01
Tram E (arrêt Boecklin)

Nourrir

L'hiver est une période critique pour les oiseaux. Plus que le froid, c'est la faim qui représente une menace. En effet, pour affronter les rigueurs de l'hiver, nos amis à plumes ont besoin de davantage de nourriture, carburant nécessaire pour conserver la chaleur de leur corps, ce qui, paradoxalement, est plus difficile à trouver pour eux : la gelée, la glace et la neige les empêchent d'atteindre le sol ou l'eau. Durant toute la mauvaise saison, les oiseaux dépensent énormément d'énergie pour conserver leur température et rester en vie. Par exemple, en une seule nuit, une mésange peut perdre jusqu'à 10% de son poids !

Il est donc important d'aider les oiseaux en hiver, surtout lorsqu'il gèle ou qu'il neige. Chacun peut, près de chez lui, aider les oiseaux à passer ce cap difficile, en installant des mangeoires (en hauteur, pour le protéger de la prédation des chats) avec une nourriture appropriée. Mais il est impératif de ne pas prolonger ce nourrissage au-delà de la période hivernale, afin d'éviter de créer un phénomène de dépendance.

Quatre bonnes raisons d'aider les oiseaux de l'hiver

En hiver certaines espèces sont susceptibles de mourir de faim, ceci pour plusieurs raisons :

- ▶ **avec le froid, les oiseaux ont besoin de plus de nourriture** pour conserver leur température et rester en vie. Le plumage, pourtant bon isolant, n'empêche pas les déperditions de chaleur d'où la nécessité d'emmagasiner un maximum de calories ;
- ▶ **l'hiver avançant, il y a moins de nourriture disponible.** A l'inverse du printemps et de l'été où les proies et les plantes abondent, en hiver les larves d'insectes, les graines et les baies diminuent, jusqu'à devenir rares ;
- ▶ **la recherche de nourriture est aussi plus difficile** avec la présence de neige, de gelée et de glace. Même s'ils parviennent à trouver des aliments en grattant la neige, en soulevant les feuilles et les écorces, le temps et les efforts fournis font perdre une énergie précieuse ;
- ▶ **Les jours sont moitié moins longs qu'en été**, ce qui leur laisse peu de temps dans la quête de nourriture.

Les oiseaux qui choisissent de passer l'hiver dans nos contrées sont alors confrontés à un cercle vicieux : ils ont besoin de plus de nourriture, mais cette dernière fait rare non seulement en terme de quantité, mais aussi en terme d'accessibilité.

Quelle nourriture utiliser ?

Les aliments riches en lipides et donc en énergie seront très appréciés par de nombreux oiseaux :

- ▶ **la graisse** : margarine, beurre, saindoux, suif, lard, non salés, seuls ou en mélange avec des graines.
- ▶ **les graines de tournesol**
- ▶ **les cacahuètes** : non salées et non grillées, décortiquées ou en coques
- ▶ **les fruits secs** : noisettes, noix, amandes décortiquées voire concassées
- ▶ **les petites graines** : indispensables aux passereaux à bec fin (rougegorge, accenteur mouchet...) : millet, avoine, chènevis (chanvre), alpiste, navette, pavot... ou les flocons d'avoine
- ▶ **le maïs concassé, le blé, l'orge**
- ▶ **les fruits** : pommes, poires, pour les merles et grives ; noix de coco fraîche pour les mésanges ; raisins secs.
- ▶ **les vers de farine** : pour les insectivores (rougegorge, accenteur mouchet, troglodyte, roitelets...). Leur élevage se pratique dans un petit terrarium contenant du son humidifié.

Attention : Contrairement aux idées reçues, croûtons et miettes de pains ne sont pas de bons aliments pour les oiseaux en raison de leur faible valeur nutritive. Ils servent surtout à remplir l'estomac.

les oiseaux en hiver

L'eau

Aménager un abreuvoir est important car l'eau est aussi nécessaire aux oiseaux. En hiver, ces derniers ont beaucoup de mal à trouver des points d'eau. L'abreuvoir devra être maintenu libre de glace. Si votre bassin gèle, n'utilisez jamais de sel ni d'antigel. Ces produits sont toxiques pour les oiseaux. Lorsque vous réapprovisionnez le bassin ou l'abreuvoir, versez de l'eau chaude. Changez l'eau régulièrement pour éviter toute contamination.

Par temps froid, les oiseaux se baignent pour maintenir leur plumage en bon état pour conserver la chaleur. Sans eau, les oiseaux diminuent leurs capacités de vol et les qualités isolantes de leurs plumes.

Les aliments dangereux pour les oiseaux

NE JAMAIS DONNER !

- ▶ d'aliments salés ;
- ▶ de pain sec ou de biscottes, de déchets de pâtisserie, de noix de coco desséchée, qui gonflent et provoquent des troubles digestifs ;
- ▶ de lait ;
- ▶ de larves de mouches (asticots), très résistantes et pouvant perforer l'estomac des oiseaux ;
- ▶ de graines de lin ou de ricin qui sont toxiques.

Quand les nourrir ?

Les oiseaux ont besoin de s'alimenter le matin de bonne heure et le soir avant de se rassembler en dortoir. Quelques précautions doivent cependant être prises :

- ▶ ne pas commencer à donner à manger trop tôt en saison. A l'automne, les oiseaux trouvent suffisamment de nourriture dans la nature.
- ▶ en hiver, à partir du moment où vous commencez à nourrir, les oiseaux s'habituent à votre mangeoire. Ainsi, lorsque l'on commence à nourrir les oiseaux, il est recommandé de le faire raisonnablement, et de s'engager à continuer jusqu'à la fin de l'hiver.

Quels postes de nourrissages implanter ?

L'argent et le temps que l'on consacre à nourrir les oiseaux varient selon l'intérêt qu'on leur porte. Il existe dans le commerce toute sorte de mangeoires stylisées, mais fabriquer ces accessoires ne nécessite pas une grande habileté. Certains types de mangeoires peuvent également être inaccessibles à certaines espèces et tiennent ainsi compte à la fois des habitudes des oiseaux et de l'espace dont on dispose...

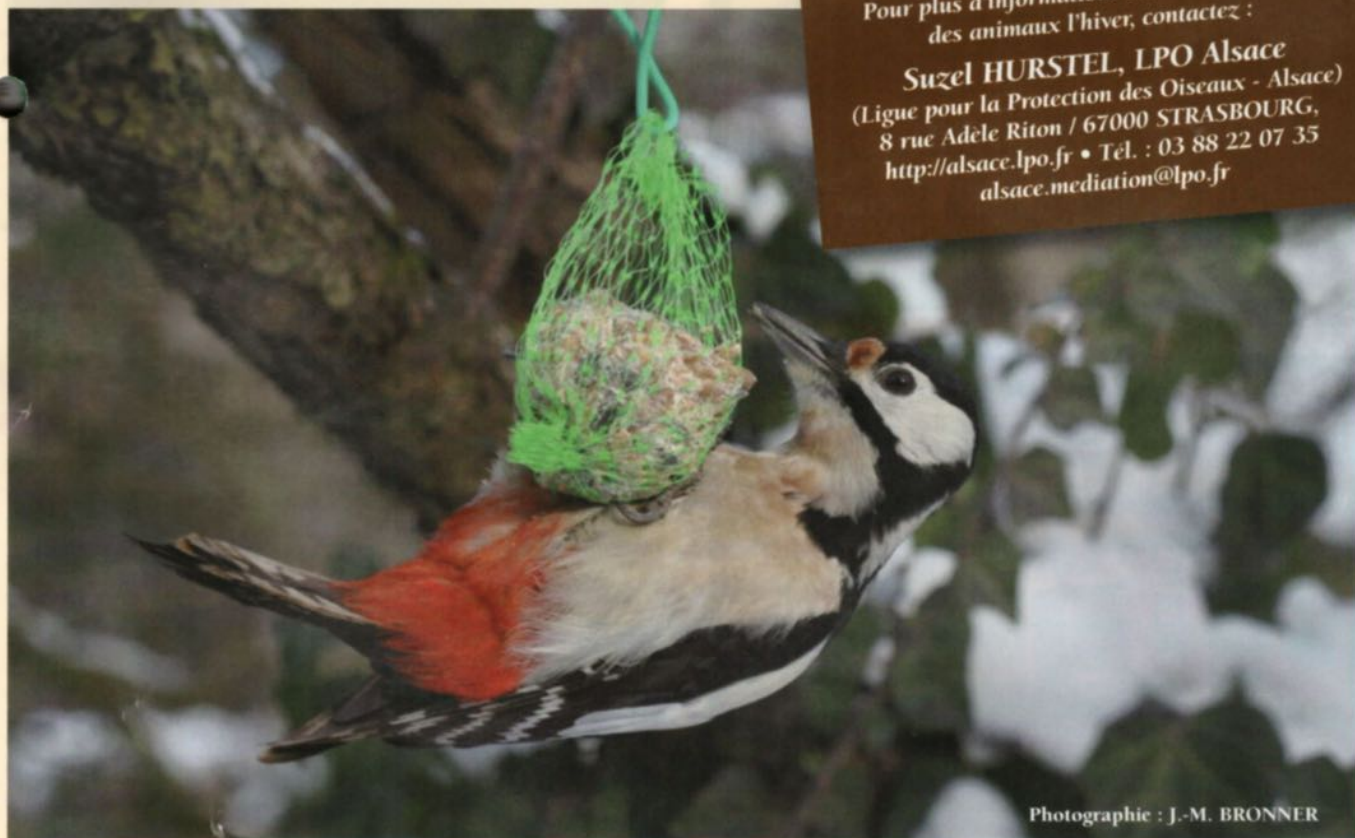
Quelques règles doivent cependant être respectées pour s'assurer que les oiseaux fréquenteront les mangeoires. Ces dernières doivent être disposées en un lieu ombragé, de préférence à proximité des perchoirs.

Elles ne doivent pas être placées près des buissons où les chats se mettent à l'affût. Pour protéger les aliments de la pluie, un petit toit peut être disposé.

Cependant, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour attirer les oiseaux et des mangeoires de fenêtres peuvent très bien faire l'affaire. Cette dernière se pose alors sur un appui.

Pour plus d'informations sur le nourrissage des animaux l'hiver, contactez :

Suzel HURSTEL, LPO Alsace
(Ligue pour la Protection des Oiseaux - Alsace)
8 rue Adele Riton / 67000 STRASBOURG,
<http://alsace.lpo.fr> • Tél. : 03 88 22 07 35
alsace.mediation@lpo.fr



Photographie : J.-M. BRONNER

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE, SANTÉ,
ÉPARGNE, RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
Agent Général

89 route de la Wantzenau
STRASBOURG ROBERTSAU

Tél. : 03 88 31 58 54

Fax : 03 88 31 58 81

Allianz

anselm@agents.agf.fr
N° ORIAS 07 021 861
www.agf.fr/anselm

A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

ACHAT - VENTE - LOCATION

« ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau
et proche des Institutions Européennes,
notre équipe forte de 10 années
d'expérience vous propose un service
Dynamique, Rigoureux et Efficace
dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG

Tel : 03.90.00.60.10

www.arti67.com



AU TIVOLI

71, rue Bœcklin • Tél. 038831 1749
Ouvert 7 jours/7 de 6h à 23h30

Bella Cucci Nails

STYLISTE D'ONGLES ET SOLARIUM
CENTRE DE FORMATION

CENTRE DE BEAUTÉ DE L'ONGLE
SOLARIUM BIJOUX
MAQUILLAGE «ARTDECO»
PRODUITS O-P-I VERNIS

8, rue Mélanie - 67000 Strasbourg

Tél : 06.73.73.23.00

Du Blé au Pain

BOULANGERIE - PÂTISSERIE



44, rue Boecklin
à STRASBOURG

03 88 37 11 09

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche de 7h00 à 12h30

Fermeture le dimanche après-midi et le mercredi

il était une fleur

Patricia WERNER

fleuriste

44 rue Boecklin
67000 STRASBOURG Robertsau

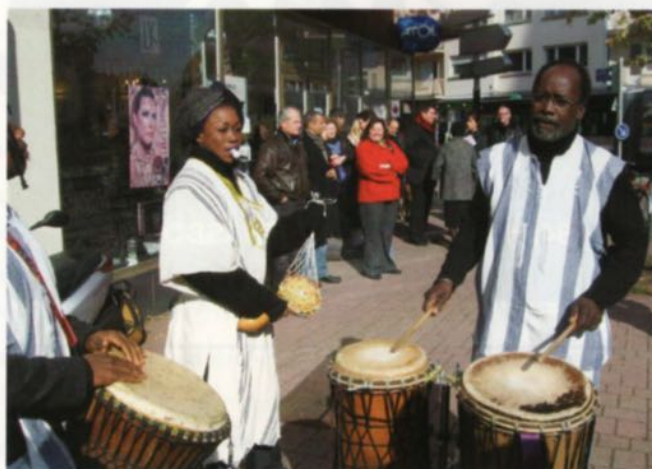
Tél. 03 88 14 07 88

il-était-une-fleur@orange.fr

Opération de sécurité routière pour les collégiens

Sur le large carrefour à circulation dense (rue Boecklin – rue Mélanie) qui côtoie une station de la ligne de Bus 6 fréquentée par de nombreux collégiens du Nord de la Robertsau, la direction de proximité de la Robertsau, en collaboration avec les responsables du système automatisé de la circulation (SIRAC), la police municipale et la CTS ont initié une action originale pour sensibiliser les collégiens à respecter la signalisation routière et ne traverser qu'au feu vert.

La manière ludique consistait à inviter les collégiens à danser au rythme des percus et djembés du groupe Afrique Etoile pour patienter en attendant que le feu passe au vert.



Concert annuel de l'orchestre d'harmonie Ceacilia Robertsau

Pour l'occasion, un programme très innovant a été présenté au public, avec la part belle réservée à trois solistes du chant lyrique. Une fois de plus, les musiciens de cet ensemble ont donné la preuve de leur talent. Il leur a été permis de se distinguer brillamment au dernier concours national de Bouzonville et de se classer parmi les meilleures harmonies amateurs françaises.

Cinq circuits de randonnée autour de la Robertsau

Le 4 octobre 2009, l'Eurodistrict Strasbourg – Ortenau a organisé sa deuxième journée de randonnée transfrontalière dans la forêt et autour du quartier de la Robertsau. Cinq parcours de quelques 18 km et de difficultés différentes ont été proposés. Visite des sculptures au parc de Pourtales, balade en forêt ou le tour des institutions européennes.

De nouveaux jardins familiaux à la Robertsau

La municipalité envisage de créer en 2010 une cinquantaine de nouveaux jardins familiaux dont une vingtaine près du sentier Kempf à la Robertsau.

Slow Food Alsace

SLOW FOOD ALSACE vient de s'installer à la Ferme Bussière au Centre d'Initiation à l'environnement.

Ce Mouvement International Slow Food fondé à Paris en 1989 compte actuellement 82.000 adhérents.

C'est une association qui s'oppose aux effets dégradants de la culture de la fast-food qui standardisent les goûts ; qui promeut les effets bénéfiques de la consommation délibérée d'une alimentation locale, qui a des programmes d'éducation du goût pour les adultes et les enfants.

Elle aide les producteurs-artisans de l'agroalimentaire qui font des produits de qualité et encourage les initiatives de solidarité dans le domaine alimentaire. L'objectif de Slow Food est de développer un modèle d'agriculture moins intensif et nocif, capable de préserver et d'améliorer la biodiversité et d'offrir aussi des perspectives pour les régions moins riches.

Slow Food cherche à combiner le plaisir avec un profond sens de responsabilité à l'égard de l'environnement et du monde de la production agricole. On ne peut pas être gastronome et ne pas être sensible à la protection des cuisines locales, des races animales, des espèces végétales en danger d'extinction.

Vous trouverez les programmes détaillés des activités et notamment l'Atelier Braedele du Samedi 12 décembre à partir de 15h00 à la Ferme Bussière en allant sur le blog <http://schnaeckeke.blogspot.com/>

« Ouverture » du parc du Kayserguet

Défenseur acharné de la restitution de la structure d'origine du Kayserguet, opposant déterminé à la vente du domaine par la ville, l'ADIR est tant soit peu déçue de l'« ouverture » partielle du parc.

En effet, scinder le parc en deux et ouvrir la partie herbeuse et accidentée au public ne correspond à rien d'intéressant ni de convivial.

Dans l'esprit de la Municipalité, cette ouverture répond à la demande faite il y a quatre mois à Roland Ries lors de sa visite du quartier. Il est interdit de se moquer du monde...

Quant au futur, un groupe de travail devait être chargé de trouver une destination intégrant les dimensions locales et européennes de l'endroit, tout en restant "compatible" avec les possibilités financières de la Ville. Quid du groupe de travail ?

Pâtissier • Chocolatier • Glaciers • Boulanger

C. Veit

Maison fondée en 1908

Lauréat des concours :
L'As du Mille-Feuilles
& Baguette d'Or

84, rte Wantzenau • STRASBOURG
03 88 31 19 13



RESTAURANT
L'ENNESSER

9, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 41 87 77
Site internet : www.au-coq-blanc.fr
E-mail : au-coq-blanc@wanadoo.fr
ouvert 7 jours/7 - Repas dim. soir



Livraison à domicile
GRATUITE
à partir de 50 €

ROBERTSAU
Route de la Wantzenau

Votre magasin
vous accueille
du lundi au samedi
de 8h00 à 20h00



RENDRE D'UN VOTRE, DE RECEVOIR, D'UNE ADRESSE DE MAGASIN... **CLIQUEZ**

Nouveau Monde DOB 03 20 00 22 30 - Supermarchés Match RC B 285 480 351.



RENAULT
ROBERTSAU

FACE À LA POSTE

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57
Internet : www.garagewernert.com
E-mail : garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages



ÉTABLISSEMENT FUNÉRAIRE PUBLIC DE LA VILLE DE STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public -
ont été constituées pour réaffirmer la présence
du service public dans le domaine funéraire
au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24

HRD
IMMOBILIER

IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE

80, Allée de la
Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU

2, rue du Général
Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM

65, rue du Général
De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

www.hrd.fr

Noël à la Robertsau



Samedi 28 novembre 13h00 à 18h00	CSF Sortie cinéma : Le drôle de Noël
Dimanche 29 décembre à 17h00	Eglise Protestante : Veillée musicale pour entrer dans l'Avent
Vendredi 4 décembre 17h00 à 18h00	Foyer Saint Louis : La caravane des contes « histoire dans la botte »
Samedi 5 décembre : 13h30	CSF - 38, rue de l'Ill : Sortie au musée du pain d'épice à Guebwiller
16h30 à 20h30	CSC l'Escale : Fête de Noël Veillée de Noël pour toutes générations
Dimanche 6 décembre : 15h00	Eglise Protestante Cité de l'Ill : Ensemble vocal MélodHin - Chants de Noël
17h00	Eglise Saint Louis : Chorale Sainte Cécile Grand classiques et chants de Noël
Mercredi 9 décembre : 14h00 à 17h00	CSF - 38, rue de l'Ill : Cité de l'Ill - Bourse aux jouets
Vendredi 11 décembre : 17h00 à 18h00	Foyer Saint Louis : La caravane des Contes « Histoires dans la Botte »
Samedi 12 décembre : 17h00 à 19h00	Club Vosgien : Marche aux flambeaux départ et arrivée ferme Bussière
Dimanche 13 décembre : 17h00	Eglise Protestante de la Robertsau : Association Clefs de scène Noëls classiques
Mardi 15 décembre : 10h30 et 14h30	Interassociation de la Cité de l'Ill - Foyer des loisirs : « Tranche de Zoo » présenté aux élèves de l'école Schwilgué
Vendredi 18 décembre : 19h00	CSF - 38, rue de l'Ill : Repas du partage
Samedi 19 décembre : 19h00	CSC l'Escale : Escale musicale 5 ^{ème} édition de cette soirée festive
20h00	Eglise Protestante de la Robertsau : Ensemble d'accordéons de l'Ill - Concert de Noël
Dimanche 20 décembre : 15h00	Eglise Protestante Cité de l'Ill : Ensemble instrumental de la Redingote
Lundi 21 décembre : 10h00	Foyer des loisirs Tour Schwab : Cité de l'Ill Babouchka et le Tsarevitch Fiodor-Igor
Jeudi 24 décembre : 17h00	Eglise Protestante Cité de l'Ill : Veillée de Noël
17h00	Eglise Saint Louis : Messe de Noël des familles avec crèche vivante
24h00	Eglise Saint Louis : Messe de Noël avec chorale paroissiale
Jeudi 31 décembre dès 20h00	Interassociation (CSC, CSF, OPI, AVDT) Foyer des Loisirs - Soirée familiale.

Ensemble Instrumental Volutes

Mardi 12 janvier 20h15	CSC l'Escale : Atelier d'écoute
Jeudi 21 janvier 20h15	CSC l'Escale : Concert H. Purcell Pavane et Chaconne B. Britten « Les illuminations » pour ténor et orchestre à cordes E. von Dohnányi Sérénade pour cordes op. 10 en do majeur



**APPELS
ILLIMITÉS⁽¹⁾**

**VERS 3 NUMÉROS
TOUS OPÉRATEURS
24H/24 ET 7J/7**

**INTERNET
ET MAILS
ILLIMITÉS⁽²⁾**

Abonnez-vous à la simplicité !

Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau

75, rue Boecklin – 67000 Strasbourg

Agence : 115, route de la Wantzenau – 67000 Strasbourg

Tél. : 0 820 820 427* – E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr

(1) Appels illimités métropolitains non surtaxés entre personnes physiques et à usage privé. 3h maximum par appel. • Appels illimités uniquement sur l'offre C le mobile Premier avec engagement de 12 ou 24 mois. (2) Sous réserve de mobile compatible. Uniquement pour l'offre C le mobile Premier et forfait Be web, à partir de 2h de communication. Accès illimité à internet exclusivement sur et depuis votre mobile en France métropolitaine. Usage modem, services de Voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits (facturés le cas échéant en hors forfait). Les surtaxes des téléchargements et services restent payantes. E-mails illimités en France métropolitaine en émission et réception, sans pièces jointes, depuis les messageries du type POP3 et IMAP de tous les fournisseurs compatibles avec l'offre, uniquement à partir de l'application Messenger & Mail. Afin de permettre à tous ses clients d'avoir accès au réseau dans des conditions optimales, NRJ Mobile pourra limiter le débit maximum de connexion au-delà de 500Mo d'échanges de données (internet et emails) par mois jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur NRJ Mobile proposé par le Crédit Mutuel. NRJ Mobile – SAS 421 713 892 – RCS Paris – 22 rue. Boileau – 75016 Paris.